

## Qui détient vraiment les entreprises françaises ?

- Les investisseurs étrangers possèdent désormais 50 % du capital des sociétés du CAC 40.
- La part des particuliers s'est effondrée en vingt ans et celle de l'Etat a été divisée par deux depuis 2008.

**L**es étrangers montent en flèche dans le capital des grandes sociétés cotées en France, les particuliers et l'Etat fuient la Bourse. Tels sont les principaux constats de la radiographie de l'actionariat en France. Les valeurs françaises sont désormais détenues à 43 % par des investisseurs étrangers. La proportion s'élève même à 50 % pour les fleurons du CAC 40. En l'espace de vingt ans, la part relative des investisseurs « non résidents » a beaucoup grimpé, alors que celle des investisseurs

particuliers a énormément baissé, selon une étude d'OEE-IODS. La part des investisseurs individuels est ainsi passée de 25 % en 1995 à 10 % en 2013. L'Etat et les administrations publiques possèdent environ 7 % des entreprises hexagonales. Dans ce contexte, la marge de manœuvre du gouvernement français pour essayer de préserver les intérêts nationaux en cas de batailles boursières apparaît très réduite.

// PAGE 30 ET L'ÉDITORIAL

DE GUILLAUME MAUJEAN PAGE 9

## Hollande dévoile sa nouvelle carte de France à 14 régions



• LES ÉCHOS • / IDÉ

**POLITIQUE** A l'issue d'une nouvelle journée d'intenses tractations et d'une ultime réunion au sommet à l'Élysée, François Hollande a finalisé hier soir la nouvelle carte des régions. La France comptera 14 régions, contre 22 actuellement. Comme prévu, le choix a été fait de regrouper les régions existantes et non de les démanteler. Certaines régions sont dispensées de fusion. C'est le cas de l'Aquitaine, des Pays de la Loire, du Nord - Pas-de-Calais, de la région Paca, de la Corse, de l'Ile-de-France et de la Bretagne.

// PAGE 2

# Qui détient vraiment la Bourse de Paris ?

- Les étrangers détiennent environ 43 % des sociétés françaises cotées en Bourse et 50 % du CAC 40.
- La part des investisseurs particuliers dans l'actionnariat a fortement diminué en l'espace de vingt ans.

## ACTIONS

Marina Alcaraz  
malcaraz@lesechos.fr

Qui sont vraiment les actionnaires des groupes tricolores ? La question est revenue dans l'actualité avec le dossier Alstom. D'après l'étude réalisée par l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE) et la société IODS (1) sur vingt ans, la part des étrangers a fortement augmenté au détriment des entreprises françaises et des particuliers. Analyse.

### ● LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Ils détiennent 43 % du capital des entreprises hexagonales cotées en 2013. Pour le seul CAC 40, le chiffre atteint le seuil symbolique des 50 %, selon d'autres études d'AlphaValue et de FactSet. Une internationalisation du capital à la mesure de l'expansion des stars de la cote à l'étranger puisque le CAC 40 réalise environ 70 % de son chiffre d'affaires et compte à peu près autant de ses salariés hors de France. La détention par des non-résidents, que ce soient des fonds d'investissement, de pension, des entreprises ou encore des fonds souverains, a fortement augmenté en l'espace de deux décennies, selon les estimations de l'OEE, puisqu'elle ne dépassait pas 25 % en 1995. Les fonds enregistrés au Luxembourg ou en Irlande mais gérés depuis la France gonflent toutefois légèrement ce chiffre.

Ces dernières années, les fonds souverains ont montré de plus en plus d'appétit pour l'Hexagone, même s'il est difficile d'avoir des données complètes. Par exemple, le fonds norvégien est devenu le premier fonds actionnaire du CAC 40, parmi les fonds ouverts. Cette part grandissante des « non-rési-

dents » témoigne aussi d'une perte de contrôle des grands centres de décision.

### ● LES ENTREPRISES FRANÇAISES

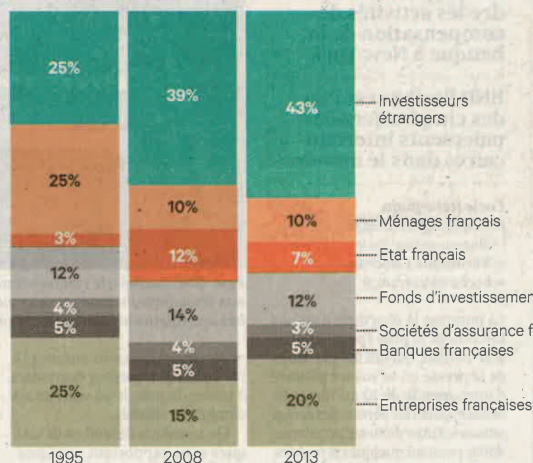
Les entreprises sont souvent détentrices d'une part importante des actions d'une autre entreprise. Elles occupent même la deuxième place dans le capital des sociétés cotées, selon l'étude. Alstom, détenu à presque 30 % par Bouygues, a rappelé l'importance que pouvait avoir un grand groupe actionnaire dans le devenir d'un autre. « Un héritage notamment de la vague de privatisations des années 1990, où le gouvernement était à la recherche de noyaux durs », souligne Didier Davydoff, directeur de l'OEE. Il faut aussi tenir compte des holdings familiaux (2), « un actionnariat important en Europe, par exemple pour des grands groupes comme L'Oréal et LVMH », rappelle Pascal Quiry, coauteur du Vermimmen.

Mais le poids relatif des entreprises et familles a eu tendance à diminuer, passant de 25 % environ au milieu des années 1990, à 20 % aujourd'hui. Les grandes sociétés ont cherché à céder leurs participations pour se concentrer sur leur cœur d'activité et se constituer des réserves de cash, surtout en temps de crise.

### ● LES BANQUES, LES FONDS ET COMPAGNIES D'ASSURANCES

Les fonds français et assimilés détiennent environ 12 % du capital des groupes français cotés en 2013. Les banques et compagnies d'assurances ont ensemble environ 8 %. « A la différence des pays anglo-saxons, il n'y a pas de grands fonds de pension à la française, compte tenu du système de retraite par répartition », explique Didier Davydoff. Parallèlement, les sociétés d'assurances ont eu tendance à se délester des

### L'actionnariat des sociétés cotées françaises



actions, ces dernières années, pour faire face à de nouvelles règles comptables et prudentielles. »

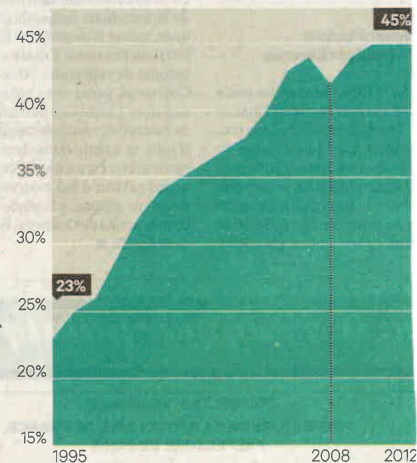
### ● LES PARTICULIERS

La tendance est nette : les investisseurs individuels ont fui les marchés, en France comme en Europe. En 1995, ils ont représenté jusqu'à 25 % du capital des sociétés hexagonales, et ne comptent aujourd'hui que pour environ 10 %. La bulle Internet et les crises financières n'ont pas vraiment incité les ménages à revenir vers la Bourse.

### ● L'ÉTAT

L'Etat (avec les administrations publiques) possède environ 7 % des sociétés françaises cotées, en augmentation par rapport à 1995. Mais

### Part des non-résidents dans l'actionnariat des entreprises européennes



\*ET FONDS DE PENSION

• LES ECHOS • / IDÉ / SOURCE : OEE-IODS

le poids de l'Etat a fortement baissé ces dernières années (12 % en 2008) : « Le portefeuille de l'Etat a souffert de pertes dans plusieurs valeurs de l'énergie et Orange entre 2009 et 2012 », souligne Didier Davydoff. Par ailleurs, l'Etat a vendu des participations, à l'image des cessions récentes d'ADP, EADS ou Safran.

(1) A partir des données de la Banque de France.

(2) Les familles constituent souvent des holdings qui apparaissent pour la plupart dans la catégorie des entreprises non financières.



Lire l'éditorial  
de Guillaume Maujean  
Page 9